

La véloroute V94 Bourges–La Rochelle traverse les communes de Concremiers, Ingrandes et Mérigny, situées dans le secteur du projet de parc éolien du Pays Blancois.

Comment le projet de parc éolien du Pays Blancois prend-il en compte la présence de la véloroute V94 et les objectifs de développement du tourisme à vélo ?

Les incidences potentielles du projet sur les paysages traversés, les perspectives visuelles, l'expérience des cyclotouristes et l'attractivité touristique des communes concernées ont-elles été analysées?

Quelles études de visibilité ont été réalisées depuis le tracé de la V94, notamment sur les secteurs de Concremiers, Ingrandes et Mérigny ? Quelles mesures sont prévues pour limiter les incidences visuelles du parc éolien depuis cet itinéraire cyclable ?

Les conséquences potentielles sur l'attractivité de la véloroute et sur les activités touristiques locales ont-elles été évaluées ?

Comment le projet s'articule-t-il avec les politiques locales de développement du tourisme, de préservation des paysages et de mobilité douce ? Une concertation sérieuse a-t-elle eu lieu entre les porteurs du projet et le président du Parc Naturel Régional de La Brenne et le président de la Communauté de Communes Brenne-Val de Creuse?